

## Refus compteurs Lettre aux élus 05 et une partie du 04

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous le mail envoyé aux destinataires habituels (élus 05 et en partie 04) concernant linky.

Très bonne fin de journée !

MCM

Bonjour,

Ce courriel est destiné aux élus, mais bien évidemment sa diffusion est très encouragée, et il peut être lu par toute personne intéressée.

Je vous remercie d'avoir l'amabilité de le faire suivre, le cas échéant, aux personnes concernées, et notamment à vos élu(e)s.

La californie a publié un document secret sur les dangers des téléphones cellulaires sous la contrainte d'une juge :

<https://maisonsaine.ca/sante-et-securite/electrosmog/la-californie-publie-un-document-secret-sur-les-dangers-des-telephones-cellulaires.html>

Nous ne tombons pas des nues puisque depuis quelques années déjà ces ondes ont été classées "cancérogènes possibles" par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Dans le même ordre d'idée, le courriel "Linky, le refuser en toute sécurité" du 21 février dernier a par ailleurs montré les lacunes des études officielles faites en France concernant les émissions électromagnétiques du linky.

Ainsi, devant tant de dissimulations, carences et réels dangers pour la santé publique, le refus des compteurs communicants est plus que jamais d'actualité pour préserver la santé et la liberté des citoyens, ainsi que les finances publiques et l'environnement.

La solution la plus efficace, compte tenu de l'accessibilité dans la rue et dans les locaux techniques des habitations collectives des compteurs électriques, est le refus par les communes qui sont propriétaires des compteurs électriques (cf derniers courriels). Les opérateurs ont besoin de l'accord des communes pour installer leur matériel (compteur, antennes, concentrateurs ...).

Pour votre éclairage vous trouverez ci-dessous le dernier courrier d'information de Stephane Lhomme, conseiller municipal et animateur du site "Refus linky.gazpar". L'application de transmission n'incluant pas le maintien des liens vers d'autres sites, ils ont été ajoutés dans le texte.

Bien entendu nous vous serons très reconnaissants de votre présence lors de la manifestation le 22 mars à Paris devant la maison de la radio :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/rassemblement-stop-linky-paris.htm>

Recevez mes meilleures salutations.